

PROCES VERBAL DE SEANCE DU 17 JUILLET 2018

Le dix-sept juillet deux mille dix-huit, le Conseil Municipal de la Commune de BIRAC, dûment convoqué le douze juillet, s'est réuni en session ordinaire, à dix-neuf heures à la mairie sous la présidence de Monsieur MANSEAU Jean-Pierre.

PRESENTS : MANSEAU Jean-Pierre, DUBEDAT Maryse, CAILLETEAU Michelle, MOURLANNE Hervé, ALIBERT Jany, GINESTAL Jean-Michel, LAPORTE Frédéric.

Absents excusés : PEHAU Thierry, LANNELUC Jean-Luc

Secrétaire de séance : DUBEDAT Maryse

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- **D 12-2018 Décision Modificative n°1**
- **Questions diverses**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Le compte-rendu de la précédente réunion du 11 juin est approuvé.

D 12-2018 DM 1 - INVESTISSEMENT

7.1 Décisions Budgétaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2018

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
21	2188	14	Autres immobilisations corporelles	600,00
21	2184	14	Mobilier	400,00
Total				1 000,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	231	26	Immobilisations corporelles en cours	-1 000,00
Total				- 1 000,00

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention effectuée par les pompiers Grignols-Aillas, et il est décidé de ne pas accorder de subvention, car la commune en accorde déjà une aux pompiers de Bazas.

SEANCE LEVEE à 20 h 00